

LES PUNAISES DE LIT : QUE PENSER, QUE FAIRE ?

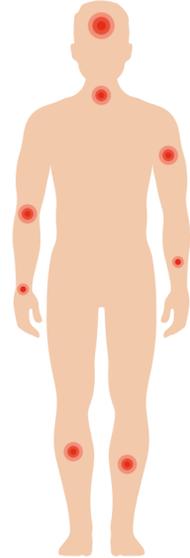
Les punaises de lit concernent tout le monde, riches, pauvres, surtout dans les grandes villes ou agglomérations : elles n'ont pas de rapport avec un quelconque manque d'hygiène de la personne qui vit dans le domicile infesté.

PROFESSIONNELS
DE L'AIDE À DOMICILE



QU'EST-CE QU'UNE PUNAISE DE LIT ?

- Les punaises de lit sont des insectes rampant. Elles ne volent et ne sautent pas. Elles sont difficiles à observer car elles fuient la lumière et sortent la nuit pour se nourrir. A l'âge adulte, elles sont de couleur brun rouge et mesurent 6 mm. Elles pondent 5 à 15 œufs par jour et peuvent vivre jusqu'à 1 an.



COMMENT REPÉRER LES PUNAISES DE LIT ?

- J'ai des boutons sur les bras, sur le cou...
- Je souffre de démangeaisons.
- Il y a des petites traces de sang sur mes draps.
- Il y a d'abord des traces noires sur les lieux de repos : le matelas, le sommier, le canapé et par la suite propagation dans d'autres endroits si pas de nettoyage approprié : les rideaux, les plinthes...



COMMENT ÉVITER LA PROPAGATION ?

- Je ne jette pas de linge ou de literie infestés sur la voie publique (risque que quelqu'un les récupère) ;
- J'informe la personne des mesures à prendre ;
- Je fais en sorte de ne pas en rapporter chez moi ou chez d'autres personnes.



D'OÙ VIENNENT LES PUNAISES DE LIT ?

- On les ramène de voyage ;
- On les apporte chez soi via les objets trouvés en vides greniers, brocantes, site de vente d'occasion ou sur la voie publique.



Taille réelle : 6 mm

COMMENT ÉVITER D'EN RAPPORTER SUR SOI ?

- Je demande à mon responsable le protocole à suivre ;
- Je n'apporte pas mon sac à main dans le domicile infesté, si j'en ai un, je ne le pose pas par terre ou sur un meuble ;
- Je porte des vêtements spécifiques à ce genre de visites (qui peuvent être lavés à 60°C) ;
- Je porte des sur-chaussures ;
- J'évite de m'asseoir au cours de la visite ;
- J'utilise un répulsif local pour traiter ma tenue/ mes chaussures en sortie du domicile.



#25995164

QUI PRÉVENIR ?

- Je préviens mon responsable de service ;
- Je préviens la médecine du travail et/ou l'Agence Régionale de Santé.



COMMENT LES ÉVITER ?

- En nettoyant les objets récupérés à 60°C ou bien en les congelant 48h (-20°C) ;
- En évitant de stocker ses valises au sol dans les hôtels ;
- En nettoyant ma valise en revenant de voyage.



QUE FAIRE SI J'EN AI RAPPORTÉ CHEZ MOI ?

- Je préviens mon responsable de service
- Je lui demande le protocole et les mesures prises ;
- J'applique le nettoyage manuel efficace dans mon domicile ;
- Je contacte mon assurance de responsabilité civile (en fonction de mon contrat, des pistes de prises en charge financières sont parfois envisageables).